

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

**Genève,
ville sociale et solidaire**

www.ville-geneve.ch





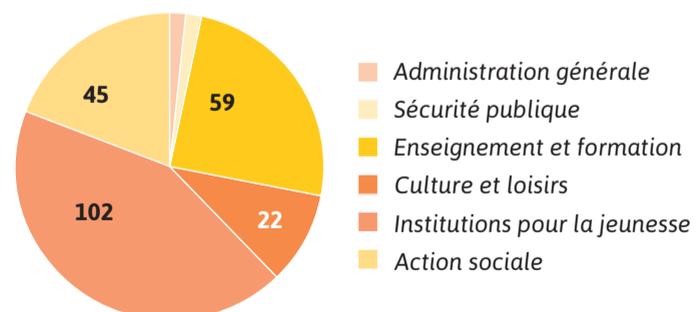
EN UN COUP D'ŒIL

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité fournit des prestations à la population, tout au long du parcours de vie, de la petite enfance à la fin de la vie.

Voici quelques éléments qui illustrent la diversité de son action :

75	Institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève
4 547	Enfants fréquentent ces institutions chaque semaine
1 260	Personnes employées fixes pour accueillir les enfants dans ces institutions
53	Ecoles sur le territoire de la Ville
365	Locaux scolaires mis à disposition des activités para et périscolaires
37	Ateliers Sports et Animations accueillant-e-s chaque semaine 433 enfants
99	Préaux et places de jeux
45	Restaurants scolaires
+ de 5 000	Repas servis quotidiennement dans ces restaurants
763	Jeunes à la Soirée citoyenne 2013
240	Jobs de réinsertion pour les jeunes
7 800	Bénéficiaires des aides financières de la Ville
20 500	Nuitées dans les abris de la Protection Civile
23 500	Visites à Cité Seniors
60 000	Utilisations des Espaces de quartier 99 et Sécheron
1 220	Obsèques gratuites organisées par les Pompes funèbres de la Ville
32 277	Actes officiels délivrés par le Service de l'état civil
4 964	Naissances enregistrées par le Service de l'état civil

Répartition des charges du Département par politique publique (en millions de francs)



Source : Comptes budgétaires et financiers 2013, Ville de Genève. Voir Glossaire p.26.

SOMMAIRE

Préambule	5
Editorial	6
Ressources humaines	8
Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité	9
Service de la petite enfance	12
Service des écoles et institutions pour l'enfance	14
Service de la jeunesse	16
Service social	17
Service de l'état civil	21
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	22
Ressources financières	23
Points forts de l'année	25
Glossaire	26
Adresses utiles	27



PRÉAMBULE

Un outil d'information

L'an dernier, la publication d'un premier rapport d'activités du Département de la cohésion sociale et de la solidarité a été positivement saluée. L'exercice est donc reconduit.

Ce rapport d'activités 2013 rappelle donc les missions essentielles du Département et met en évidence les priorités du Conseil administratif qui fondent son action depuis trois ans.

Il propose quelques chiffres pour une lecture rapide, souligne quelques faits marquants et met en exergue quelques événements clés. Il présente aussi des éléments plus complets pour mieux réfléchir aux défis à venir.

C'est aussi un outil de travail pour les nombreux partenaires du Département. C'est également un support d'information pour le Conseil municipal amené à voter les moyens de cette politique.

Ce rapport d'activités est, surtout, un moyen de mettre en valeur l'immense travail des collaboratrices et des collaborateurs. L'engagement du personnel de l'administration municipale et des organisations subventionnées, mérite d'être reconnu et salué.

Bonne lecture !

ÉDITORIAL



Enjeux et priorités

A l'échelle d'une Ville comme Genève, les transformations en cours dans le monde entier - la montée des inégalités, l'accroissement du chômage, les migrations, la raréfaction des ressources - ont des répercussions importantes sur le vivre ensemble. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité est en charge de trois politiques publiques importantes dans ce domaine, la petite enfance, la politique de l'enfance et de la jeunesse et la politique sociale.

Notre politique de soutien à la parentalité passe par une prise en charge de qualité dans le pré-, le péri- et le parascolaire. En 2013, dans ces trois secteurs, nous avons obtenu des résultats impressionnants. En particulier la création de nouvelles places d'accueil dans les institutions de la petite enfance.

Pourtant, il ne suffit pas d'attendre la construction de nouvelles crèches pour répondre à la demande pressante de la population. L'accueil de la petite enfance passe aussi par des solutions nouvelles. C'est pourquoi, la Ville a travaillé à la création d'une structure de coordination pour les accueillant-e-s familiales de jour.

Dans les domaines du péri et du parascolaire, les actions du Département témoignent d'une évolution majeure. Il ne s'agit plus simplement d'occuper les enfants, mais de leur offrir des loisirs éducatifs de qualité pour favoriser leur développement. Nous avons réussi à mettre en place des équipements à la hauteur de nos ambitions. La Villa YoYo, par exemple, offre gratuitement à de nombreux enfants des activités les mercredis et samedis, et durant les vacances scolaires. Nous nous sommes mobilisés pour faire face à l'augmentation de la demande de prise en charge des enfants à midi. Là aussi, il ne s'agit pas simplement de nourrir les enfants, mais de les accueillir dans des locaux adaptés à un moment de repos.

La sécurité des enfants est une priorité. En 2013, elle s'est traduite par la remise aux normes des places de jeux, et aussi par la création de parcours sécurisés sur le chemin de l'école. La réorganisation des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires a permis d'offrir à ces personnes de meilleures conditions de travail.

Une nouveauté plébiscitée par les familles

Il faut bien sûr relever ici l'introduction de l'allocation de rentrée scolaire en 2013, qui a rencontré un grand succès. Genève a fait œuvre de pionnier en introduisant une telle allocation.

Enfin, pour clore ce chapitre du soutien à la parentalité, il faut mentionner les belles réalisations de la politique de la jeunesse, comme la Soirée citoyenne et le skatepark.

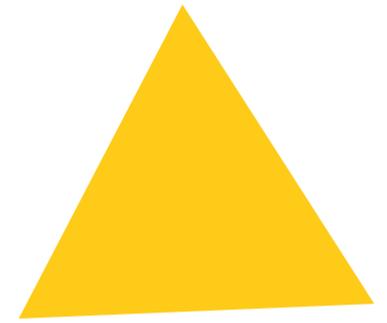
Aujourd'hui, la cohésion sociale est fragilisée par la pauvreté, les disparités de revenus, les difficultés d'accès aux services publics, la peur de l'immigration et l'individualisme. La Ville doit donc continuer à offrir à la population des prestations de qualité qui encouragent le lien.

Le quartier est le niveau de proximité le plus adéquat pour déployer l'action sociale municipale. Un guichet généraliste au service de la population y trouve naturellement sa place. Les deux Points info-services dans les quartiers de Plainpalais et de la Servette répondent à cette mission. Les habitant-e-s bénéficient près de chez eux d'un accueil, d'une information sociale, d'un accompagnement ou d'un appui de qualité, quelle que soit la nature de leur demande. Le succès rencontré par ces deux premiers guichets démontre qu'ils répondent à un véritable besoin.

Le développement de la cohésion sociale doit aussi se traduire dans de nouvelles activités de proximité. Le sport, par exemple, favorise la convivialité et les rencontres entre les générations.

Les mutations socio-économiques ont précarisé une partie de la population. Le nombre de personnes bénéficiant de l'assistance se situe à un niveau historiquement très élevé. Non seulement la précarité s'étend, mais elle prend de nouvelles formes. Dans ce contexte, il était essentiel de pérenniser l'ouverture et le financement d'un deuxième abri PC. Les Assises de la précarité ont démontré la nécessité d'étendre les dispositifs existants pour lutter contre la marginalisation des plus démunis.

▲
**LA VILLE DOIT
CONTINUER À
OFFRIR À LA
POPULATION DES
PRESTATIONS
DE QUALITÉ QUI
ENCOURAGENT
LE LIEN**
▼



S'appuyer sur le réseau associatif

Dans le domaine de l'inclusion sociale, le rôle des associations est primordial. Elles sont les partenaires incontournables de la mise en œuvre des politiques publiques. Elles ont un contact privilégié avec les réalités du terrain. A ce titre, elles sont les baromètres des nouveaux besoins sociaux. Elles orientent et relaient les demandes des citoyen-ne-s auprès des autorités. Elles nous permettent de comprendre les attentes de la population et nous obligent à nous adapter. Plus souples que les structures publiques, elles peuvent réagir rapidement à des situations d'urgence. La création de l'Unité vie associative a permis de centraliser la gestion des subventions et renforcer le partenariat avec les associations. Les processus de subventionnement ont été clarifiés et simplifiés.

Quant aux prestations découlant du droit fédéral, il faut se réjouir des progrès accomplis dans l'accueil des publics. Cet accueil adapté à des groupes de population très hétérogènes est une réalité à la Villa La Concorde, siège du Service des pompes funèbres, et au Service de l'état civil qui reçoit une forte proportion de ressortissant-e-s étrangers ou allophones.

Principaux défis pour 2014

- Le dernier débat budgétaire a questionné la pertinence et l'utilité d'une action sociale de proximité, telle qu'elle est conduite par les Unités d'action communautaire, notamment. Le Département veillera en 2014 à mettre en valeur le travail conséquent accompli dans ce domaine, qui répond aux besoins sanitaires et sociaux des habitant-e-s de notre ville.
- Evoquons maintenant un groupe de population particulièrement vulnérable, les personnes âgées. Un rapport récent nous apprend que 10 à 15% des aîné-e-s de Genève sont en risque d'isolement, soit près de 10'000 personnes. C'est pour ces aîné-e-s, en particulier, que nous devons repenser une politique communale cohérente et adaptée.
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes est un défi essentiel. A travers le dispositif des Maisons de quartier, le Département aide les adolescents et les jeunes adultes en difficulté. La Ville doit développer en parallèle une action sociale en faveur du logement et de l'emploi des jeunes.

En s'appuyant sur les travailleurs sociaux hors murs, la Boîte à Boulot et son antenne VIA, qui proposent l'une des petits boulots, l'autre des stages d'insertion professionnelle à des jeunes en difficulté. Avec la création de logements relais, nous répondrons également aux besoins de jeunes mal logés. Il reste cependant beaucoup à faire pour que notre action soit à la hauteur des enjeux.

- La mise en œuvre de la loi cantonale sur l'horaire continu et l'introduction du mercredi matin à l'école constitue une autre difficulté. On doit y voir une opportunité de réfléchir à l'amélioration de la prise en charge péri et parascolaire. Il s'agit d'offrir à l'avenir un encadrement qui s'inscrive dans un véritable projet pédagogique centré sur le développement harmonieux de l'enfant.
- Parlons des enfants, justement. A l'occasion du 25^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Ville a fait preuve de courage en lançant le projet « 2014, année de l'enfance ». C'est un travail de fond, une réflexion inédite et exigeante qui questionne les pratiques de l'administration et qui aboutira à un plan d'action durable.

L'action du Département de la cohésion sociale et de la solidarité a toujours été guidée par le souci des habitant-e-s de cette ville. Nous avons réagi rapidement aux évolutions de la société et aux demandes de la population. Nous avons su nous adapter sans craindre de nous remettre en question. Nous avons été pro-actifs en offrant de nouvelles solutions à des problèmes anciens. Cela n'est possible que grâce à l'engagement de collaboratrices et de collaborateurs compétents, consciencieux et engagés dans l'administration municipale et dans les organisations subventionnées.

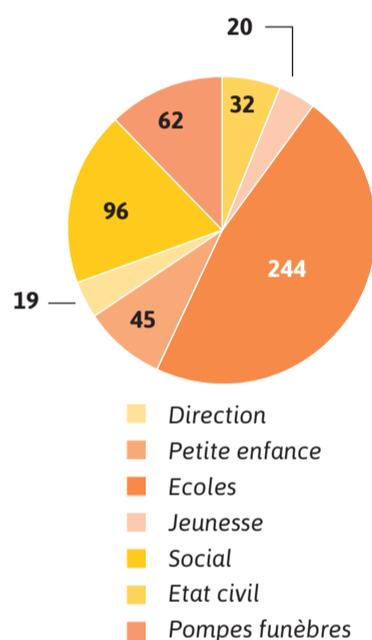
Je veux leur redire ici toute ma reconnaissance.

Esther Alder
Conseillère administrative

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2013, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité compte 518 collaboratrices et collaborateurs, soit environ 367 postes (ETP¹) dont 60% de femmes. La répartition des postes fixes par secteurs d'activités et l'organigramme du Département sont présentés ci-dessous.

Répartition des postes fixes par secteurs d'activités



Source : Comptes budgétaires et financiers 2013, Ville de Genève.

Ces hommes et ces femmes sont nés entre 1948 et 1992 et occupent près de 90 fonctions différentes, pour la majeure partie en contact direct avec la population. L'ancienneté moyenne est de onze années, alors que 17 employé-e-s ont été nommés courant 2013. 65,4% de l'effectif a suivi une formation au cours de l'année 2013 pour un total de 1021 jours de formation.

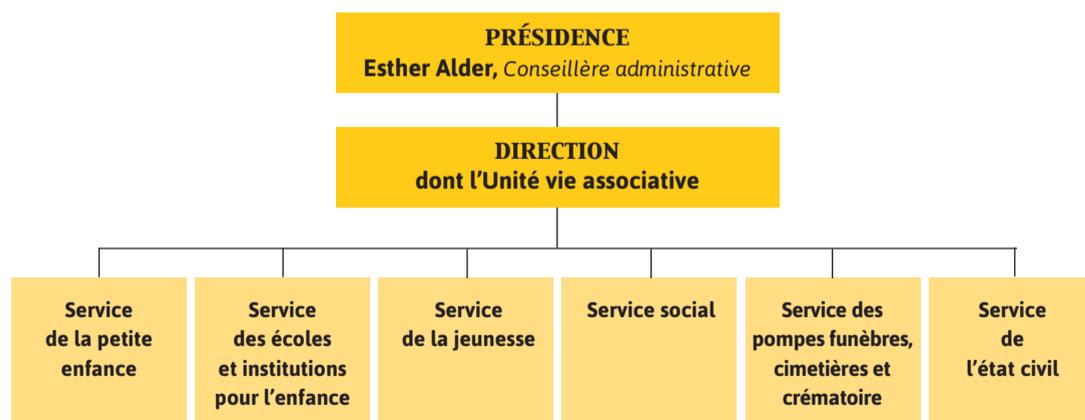
La gestion des Ressources humaines s'est engagée vers un professionnalisme accru. Ainsi la mise en place d'une fonction de gestion départementale des ressources humaines a permis notamment en 2013 :

- L'harmonisation des pratiques au sein du département (politique d'engagement, mise en place d'une identité vestimentaire);
- La professionnalisation de la prise en charge et du suivi des situations individuelles complexes par les services;
- La participation à nombre de projets internes de la Ville de Genève.

Les avantages sont significatifs notamment en termes de cohérence et d'efficacité des opérations menées par les différentes actrices RH au sein des services et du département. En outre, les analyses en cours mèneront à des actions de sensibilisation et/ou de formation sur les innovations et nouvelles perspectives en matière de gestion des ressources humaines.

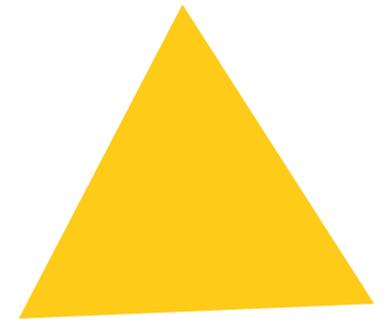
LA DIREC
VEILLE AU F
DES RÈGL
PROCÉDU
L'ADMINISTR
MUNICIPAL
EN MATIÈ
DE GESTI
FINANCIÈ
DE RESSOU
HUMAN

Organigramme du Département 31.12.2013



¹. ETP : Equivalent temps plein : Prise en compte des taux d'activités réels pour le calcul des ressources disponibles.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ



▲
LA DIRECTION VEILLE AU RESPECT DES RÈGLES ET PROCÉDURES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE ET DE RESSOURCES HUMAINES
▼

La mission de la direction du Département comporte cinq volets.

Le premier est celui d'**assistance au Conseil administratif** et à la Magistrature. La direction contribue à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques.

Le deuxième est la **coordination de l'activité des services** du Département. Elle s'assure que les priorités politiques sont mises en œuvre. Elle conduit des projets transversaux, notamment en matière d'équipements publics. Elle fixe les principes de subventionnement et contribue au développement des relations avec les associations subventionnées.

Le troisième consiste en la **coordination et la supervision de la communication** du Département et des services.

La direction veille encore au respect des règles et procédures de l'administration municipale en matière de gestion financière et des ressources humaines. Elle s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques.

Le cinquième et dernier volet est son **rôle de conseil et d'expertise**. Elle appuie ponctuellement les services en mettant à disposition des spécialistes et s'assure de la diffusion des bonnes pratiques au sein du Département.

La direction du Département est composée d'une équipe constituée récemment, de professionnel-le-s engagé-e-s, expérimenté-e-s et qualifié-e-s. L'équipe reste de petite taille tout en couvrant un large champ de compétences. Elle est réactive et s'adapte rapidement à des situations d'urgence.

Retour sur l'année 2013

L'année 2013 a été marquée par l'aboutissement d'une série de projets lancés en début de législature, dans lesquels la Direction s'était particulièrement impliquée (Points info-services, logement relais, l'ouverture de la Villa Freundler, allocation rentrée scolaire, sectorisation de la Ville, parmi d'autres).

En matière de planification des **infrastructures publiques**, un groupe a été mis en place afin de travailler sur le territoire Praille Acacias Vernets (PAV): identifier les futurs besoins, les évaluer, les localiser et réfléchir à la mutualisation de certains équipements avec les communes, voire les partenaires privés. Plusieurs projets d'infrastructures ont été suivis, dont celui de Beaulieu, de l'Ancien Manège et de Menut-Pellet.

Suite au rapport d'évaluation de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) sur les **Contrats de quartier**, la direction a mis à jour la méthodologie ainsi que les documents de référence qui ont été approuvés par le Conseil administratif. Deux nouveaux Contrats de quartier sont prévus en 2014.

En matière de **stratégie interculturelle**, le Département travaille à faciliter l'accès aux prestations municipales aux personnes allophones, un projet qui aboutira en 2014.

Communication-Evénement

Le travail essentiel de la direction consiste à présenter les activités du Département et informer la population sur les prestations municipales.

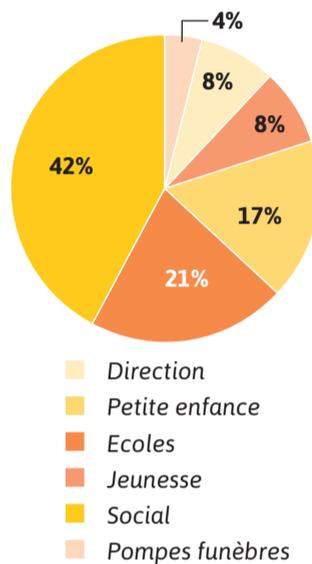
Retour dans la presse

Mot-clé	Nombre d'occurrences
Prestations sociales	58
Seniors	42
Petite enfance	35
Ecoles	25
Allocation Rentrée scolaire	19
Pompes funèbres	18

Source : Revue de presse 2013, Ville de Genève.



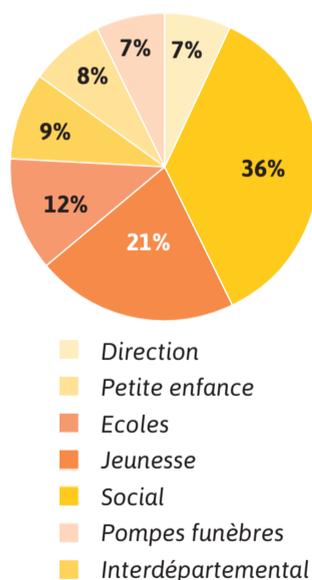
24 communiqués de presse ont été diffusés.



Source: Unité Communication-Evénement

115 actualités ont été mises en ligne sur le site web de la Ville qui ont attiré 30'100 internautes. (+ 18% par rapport à 2012).

Actualités par Service



Source: Unité Communication-Evénement

Sur le site de la Ville, les pages concernant les thèmes *Petite enfance, jeunesse et loisirs* et *Vie privée, égalité et citoyenneté* sont particulièrement consultées. La page *Liste des crèches et espaces de vie enfantine* a été vue 35'047 fois en 2013 (contre 31'854 fois en 2012).

34 posts ont été publiés sur la page facebook de la Ville de Genève, notamment pour promouvoir les animations estivales ou dédiées à un jeune public. De nouvelles vidéos ont été mises en ligne en 2013 afin de promouvoir des événements ou des prestations du département. La vidéo *Partager le skatepark de Plainpalais* a été vue à 4071 reprises. Afin de renforcer la visibilité de certains événements dédiés à des publics variés (jeunes, aîné-e-s etc.) plusieurs galeries photos ont été mises en ligne.

Vie associative

L'UVA a amélioré et simplifié la gestion et le suivi des subventions accordées. Elle a organisé des séances d'information aux associations. L'Unité a également mis à jour et diffusé le répertoire de formations, accordant vingt fois des aides financières pour former des cadres associatifs.

Sur le plan administratif, les **directives** ont été mises à jour et publiées. Les **procédures de traitement** des gratuits ont été revues et un modèle de contrat de prêt à usages est désormais en place.

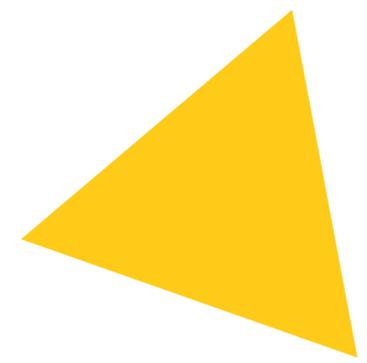
Un rapport spécifique présente les réalisations de l'UVA en 2013.

Subventions accordées par l'UVA

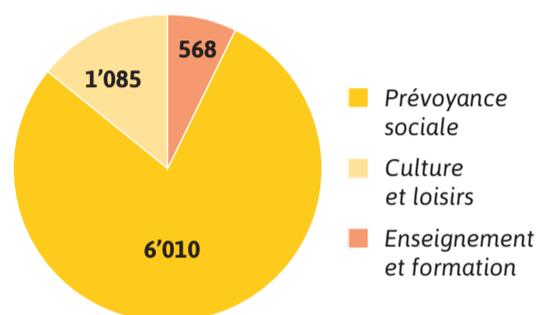
	2013	2012
Subventions de soutien au fonctionnement		
Montant total des subventions (en milliers de francs)	7'663	428
Nombre d'organisations subventionnées	80	5
Subventions en nature		
Montant total des subventions (en milliers de francs)	2'961	370
Nombre d'organisations subventionnées	69	6
Subventions ponctuelles		
Montant total des subventions (en milliers de francs)	1'611	582

Source: Unité vie associative

Les augmentations importantes observées sont liées à des transferts de subventions internes au Département.

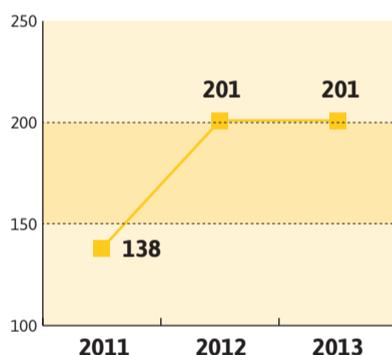


Répartition des subventions par politiques publiques (en milliers de francs)



Source: Unité vie associative

Demandes de subventions ponctuelles



Source: Unité vie associative

Répartition des subventions ponctuelles par enveloppe (en milliers de francs)	
Enveloppes	CHF
Actions sociales ponctuelles	609
Activités enfance et jeunesse	515
Vie dans les quartiers	321
Activités socio-culturelles, physiques et ludiques	166

Source: Unité vie associative

Objectifs 2014

Les priorités de la direction sont liées aux grands projets du Département. La direction va améliorer son soutien et son support aux services. Le poids des procédures administratives doit être examiné et un effort accompli pour simplifier le fonctionnement de l'administration. Des outils de pilotage et d'aide à la décision pertinents (tableau de bord de gestion, outils de planification, élaboration d'indicateurs de suivi des projets, etc.) doivent encore être généralisés.

En matière de **coordination des politiques publiques**, la direction travaillera davantage avec les services pour développer un cadre logique harmonisé et des indicateurs simples, utiles pour le pilotage et le rendu de comptes. Les principales missions seront le plan stratégique de développement durable 2014-2020, et plus spécialement les processus participatifs (Paroles de quartier et Contrats de quartier), ainsi que la politique d'accueil et d'intégration.

L'**Unité vie associative** suit le projet de Règlement sur les subventions municipales. Son entrée en vigueur, prévue pour 2015, aura des conséquences pour les organisations subventionnées, avec un allègement de certaines procédures et un renforcement des exigences envers les organisations bénéficiant de subventions importantes de la Ville.

En termes de **communication**, la direction se fixe trois objectifs: informer toujours mieux le public des événements et prestations de la Ville, notamment sur les réseaux sociaux avec un accent mis sur l'« 2014, année de l'enfance »; poursuivre le travail de redevabilité de l'administration municipale envers les autorités et le public; préparer la fin de la législature et l'exercice de bilan qu'il est usuel de conduire à cette occasion.

FOCUS

« 2014, année de l'enfance »

« 2014, année de l'enfance » apparaît comme le dossier que le Département souhaite voir avancer. Cette démarche de fond inédite questionne de manière réflexive les missions et prestations de la commune, compte tenu de l'évolution des besoins de ses habitant-e-s.

Ce travail inclut un recensement des prestations, un questionnement au regard de leur pertinence par rapport aux textes légaux et de leur complémentarité avec d'autres dispositifs. Toute la démarche se focalise sur les enfants eux-mêmes, leur place dans la Cité, leurs attentes et leurs besoins spécifiques.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Le Service de la petite enfance est chargé de mettre en œuvre la politique petite enfance de la Ville de Genève à travers les institutions subventionnées par les pouvoirs publics. Il s'engage pour favoriser la création de nouvelles institutions de la petite enfance sur le territoire de la ville de Genève.

Afin de garantir aux jeunes enfants et à leurs familles des prestations de qualité et diversifiées, le SDPE assiste les IPE dans leurs activités pédagogiques, administratives, financières et sur le plan RH.

Retour sur l'année 2013

L'effort porté sur la création de nouvelles places dans les Institutions de la petite enfance (IPE) s'est poursuivi. En 2013, cet effort a permis la mise à disposition de 171 nouvelles places.

- 48 places avec l'extension de la crèche de la Dent-de-lait
- 52 places avec la création de la crèche du Prieuré aux Pâquis
- 71 places avec la réouverture de la crèche des Minoteries

Lieux d'accueil petite enfance par type d'institutions

	2013	2012
Espaces de vie infantine (EVE)	51	50
Jardins d'enfants (JE)	16	16
Crèches familiales (CRF)	2	2
Crèches dépannages (CRD)	2	2
Haltes-jeux (HJ)	2	2
Lieux d'accueil parents-enfants (LA)	2	2
Total	75	74

Source : Service de la petite enfance

Parallèlement, le Service a travaillé à la mise en place d'une structure de coordination des accueillant-e-s familiales de jour, qui sera opérationnelle dès la rentrée de septembre 2014. La Ville diversifie ainsi l'offre d'accueil et répond aux demandes des accueillant-e-s familiales de jour qui souhaitent être salarié-e-s.

Le processus de mise en secteur des IPE encore indépendantes et la création de nouveaux secteurs s'est poursuivi, avec le regroupement de cinq institutions et la création de deux nouveaux secteurs, Dumas et Augustins.

Fréquentation	2013	2012
Enfants accueillis chaque semaine*	4'547	4'000
Enfants accueillis sur l'année civile	7'104	6'134

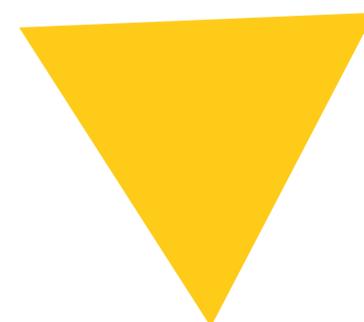
*Chiffre théorique, une place permettant d'accueillir, en moyenne, 1,4 enfant /Source : Service de la petite enfance

Une étude a été réalisée afin d'affiner la compréhension des besoins des familles en attente d'une place au BIPE. Elle montre qu'il est plus difficile pour les familles à revenus modestes de trouver une solution alternative satisfaisante lorsqu'elles ne trouvent pas de places dans une IPE. Par ailleurs, la même étude montre qu'un nombre important de parents, surtout des femmes, doivent cesser leur activité professionnelle faute de places en crèche. Le système d'attribution des places au BIPE a été revu pour permettre un meilleur respect des différents critères, dont celui de l'ancienneté du dossier et une gestion plus précise des besoins et des urgences.

Un bel album visant à la sensibilisation des tout-petits au développement durable a également été publié et diffusé dans les institutions.

Le Service de la petite enfance a reçu, le 7 février 2013, le prix LIPAD pour la publication d'une Directive relative à la protection des données personnelles dans les structures d'accueil de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.

3 24
PLACES D'A
DANS I
INSTITUTIO
LA PETITE E
SUBVENTIO
PAR LA V



3 248
PLACES D'ACCUEIL
DANS LES
INSTITUTIONS DE
LA PETITE ENFANCE
SUBVENTIONNÉES
PAR LA VILLE

Objectifs 2014

Le développement de l'offre en places d'accueil reste une priorité pour la prochaine année.

139 places supplémentaires sont prévues :

- 52 places avec l'extension de la crèche de Gazouillis
- 63 places avec l'ouverture de la crèche de Cité-U
- 24 places supplémentaires pour la crèche du Lac avec l'extension prévue grâce à une nouvelle arcade à l'avenue de France

Une réévaluation des capacités d'accueil des IPE existantes va débuter, afin d'identifier les IPE où un potentiel de développement des places est possible, et compléter ainsi l'offre par quartiers, prioritairement dans les zones où la pression de la demande d'accueil est la plus marquée.

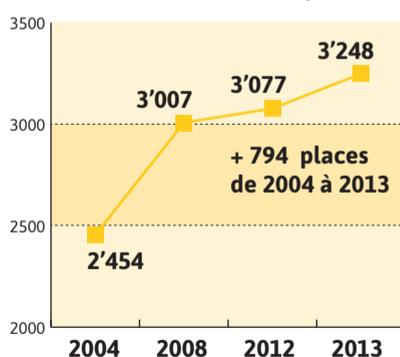
Le Service travaille aussi à une révision du système de tarification.

En ce qui concerne les tarifs, des prix de pension plus attractifs pour les bas et moyens revenus et un plafond revu pour les hauts revenus doivent permettre à la Ville de réaffirmer sa vocation de soutenir une politique « sociale » dans le domaine.

Dans le cadre de « 2014, année de l'enfance », l'Eveil culturel et artistique de la petite enfance a conçu un recueil de promenades urbaines à l'intention des tout petits. L'album est distribué dans les IPE subventionnées par la Ville de Genève.

Enfin, le Festival du livre change de nom pour mieux intégrer l'Année de l'enfance. Il s'appelle désormais *Festival livre, petite enfance et familles*.

Places IPE subventionnées et partenaires



Source : Service de la petite enfance

Analyse de la demande de placement dans les IPE

	Fin 2013	Fin 2012
Nouvelles demandes déposées durant l'année civile	3'080	3'170
Dossiers en attente au BIPE non satisfaits	1'200	2'383
Dossiers au BIPE pour la rentrée suivante	1'274	
Taux de couverture des besoins exprimés	Avril 2014	
Sur l'ensemble de la ville	80 %	

Source : Service de la petite enfance

Par ailleurs, les travaux relatifs à l'extension du service public au domaine de la petite enfance se poursuivent.

FOCUS

Guide à la conception des espaces dédiés à la petite enfance

En concertation étroite avec le Département des constructions et de l'aménagement, le Service de la petite enfance a publié un guide architectural pour la conception et la rénovation des espaces de vie enfantine. Des collaborations efficaces entre les conceptrices et concepteurs et les utilisatrices et utilisateurs des institutions de la petite enfance permettent de proposer ainsi des éléments clés pour des réalisations fonctionnelles, d'un entretien aisé, qui s'inscrivent dans une optique de développement durable et répondent aux exigences de qualité de la petite enfance genevoise.

Ce document est le résultat de la réflexion d'un groupe de travail interdépartemental. Il est destiné aux professionnel-le-s et réunit dans un même volume tous les éléments à prendre en compte dans la construction ou la rénovation d'une structure d'accueil.

SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR L'ENFANCE

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance gère les bâtiments scolaires et les activités para et périscolaires qui structurent la vie sociale de l'enfant en dehors du temps de l'école proprement dit.

Il est en charge de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et il organise les fêtes et manifestations qui ponctuent l'année scolaire.

Retour sur l'année 2013

L'année 2013 a été marquée par les préparatifs nécessaires à l'introduction du mercredi matin comme jour scolaire. Cette démarche passe par une réflexion sur les prestations actuelles, de sorte à pouvoir identifier des zones d'économies, et affiner les demandes de budgets supplémentaires induits pas ces changements majeurs qui concernent la patrouille scolaire, les responsables de bâtiments scolaires et bien sûr les restaurants scolaires.

De plus, comme il en a la mission, le Service des écoles et institutions pour l'enfance suit de manière très attentive les projets liés à la planification scolaire.

- Ouverture du chantier de l'école de Chandieu: un groupe scolaire complet, avec un restaurant scolaire, une salle de gymnastique, une salle polyvalente et une piscine.
- Ouverture du chantier de l'école de Cropettes-Baulacre: un restaurant scolaire, des locaux parascolaires et une salle de gymnastique.

Par ailleurs,

- L'école de Carl-Vogt a été réouverte avec un nouveau préau et une place de jeux.
- Des pavillons provisoires ont été installés à l'école de Trembley.
- Le Conseil Municipal a voté la rénovation de l'école des Crêts-de-Champel.

Dans le domaine de la sécurité, trois *Parcours futés* ont été mis en place (Cropettes, Genêts et Seujet) et deux plans de mobilité scolaire (St-Jean / Devin-du-Village et Micheli-du-Crest) ont été réalisés avec l'Association transports et environnement (ATE) sur le chemin des écolières et des écoliers. Par ailleurs, une cellule interservices a été créée afin de proposer des solutions aux incivilités dans les préaux.

Les prestations des ludothèques ont été renforcées et un nouveau ludobus est en service pour permettre une extension des prestations dans les préaux au printemps et en automne, et dans les parcs durant l'été.

Les résultats de l'étude en vue d'une mise aux normes des places de jeux sont tombés et permettent de prioriser des axes d'interventions. Une remise aux normes de sept places de jeux se justifie de manière rapide. En 2013, 40 interventions sur 17 places de jeux ont été menées pour améliorer la sécurité des enfants.

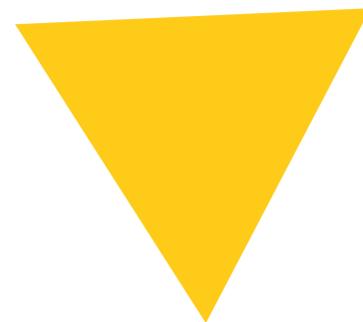
Renforcement de l'offre péri et parascolaire

- Le projet *Préaubulle* se poursuit, avec un accueil libre dès 16h, en alternance dans les écoles des Cropettes et des Grottes. Il répond à la fois à un besoin de diversification et de renforcement de la prise en charge des enfants sur le temps parascolaire et permet d'occuper l'espace public, notamment les préaux, de manière dynamique et positive.
- Une *Villa YoYo* a été ouverte en Ville de Genève au 99, Espace de quartier. Le site a été choisi en fonction de la situation de nombreuses familles et du manque d'activités périscolaires.
- Une animation proposée par les *Créatellers*, dans le square Monthoux, accueille les enfants du quartier des Pâquis avec des activités créatrices et culturelles.
- Dans le Clos Voltaire, le Service des écoles met à disposition des familles, durant l'été, des installations mobiles de jeux.
- La mise à disposition de locaux dans les bâtiments scolaires pour des associations à but non lucratif, qui organisent principalement des activités sportives juniors, a connu un développement important.
- Près de 7'200 enfants sont inscrits au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) à midi et 4'600 enfants sont inscrits pour l'accueil l'après-midi.

Offre para et périscolaire

	2013	2012
Enfants inscrits au parascolaire à midi	7'200	7'000
Enfants inscrits au parascolaire à 16h	4'600	4'000
Repas servis en moyenne par jour	5'100	5'000

85
NOUVEAU
PLACES DA
RESTAUR
SCOLAIRE



85
**NOUVELLES
PLACES DANS LES
RESTAURANTS
SCOLAIRES**

Locaux mis à disposition pour des activités para et périscolaires

Type d'utilisation	2013	2012
GIAP	365	349
Confédération des Ecoles Genevoises de Musique (CEGM)	59	63
Cours de langues et cultures d'origine	47	55
Activités sportives juniors	152	121
Total	623	588

- Transformation de plusieurs restaurants scolaires afin de faire face à l'augmentation des effectifs.

Places supplémentaires pour les restaurants scolaires

Ecole de Trembley	+ 10
Ecole des Vollandes	+ 25
Ecole de Contamines	+ 25
Ecole de Sécheron	+ 25
Total	+ 85

Source : Service des écoles et institutions pour l'enfance

Objectifs 2014

Le renforcement de l'offre péri et parascolaire reste une priorité, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'accueil continu et l'introduction du mercredi matin.

La Ville assurera une prise en charge des enfants le mercredi midi avec un repas au restaurant scolaire. Le Service va développer également une prise en charge des enfants sur le temps extrascolaire basée sur les besoins des familles. Deux projets pilotes de prise en charge du mercredi après-midi dans les écoles et selon le concept des *Ateliers Sports et Animations* vont être mis en place.

La création de nouvelles places dans les restaurants scolaires et l'amélioration de la qualité d'accueil, sur la base de la réévaluation des besoins restent des objectifs prioritaires. Une réflexion de fond sur les moyens de production et sur les questions de sécurité alimentaire a été lancée.

Le Service poursuit la mise aux normes des places de jeux avec la volonté de réaliser une meilleure adéquation entre les places de jeux et les attentes des utilisateurs en renforçant des consultations auprès des enfants. Le concept de jeux mobiles va être étendu dans les parcs et les préaux pour répondre aux situations temporaires ou à la saisonnalité. Trois nouveaux emplacements Proxisport seront développés.

Enfin, la Fête des écoles va connaître une évolution majeure avec le regroupement des fêtes du vendredi dans un seul lieu. Une cérémonie de fin de scolarité obligatoire pour les 8P est proposée pour la première fois afin de ritualiser le passage de l'école primaire au cycle.

FOCUS

Activités physiques de proximité

Le programme Proxisport a pour but de favoriser la pratique d'une activité physique près de chez soi, ainsi que la découverte des espaces verts dans les quartiers. L'objectif de ces équipements est aussi de contribuer au développement de liens conviviaux entre les habitant-e-s et de valoriser le sport en tant que facteur de cohésion sociale.

Le fitness urbain est accessible 7 jours sur 7 et est adapté à tous les publics: familles, seniors, sportives et sportifs. Des entraînements et des

cours sont proposés gratuitement durant l'été par les associations partenaires afin d'initier le public à l'utilisation des équipements et aux parcours. En outre, une application mobile permet de guider les utilisatrices et utilisateurs du programme grâce à la géolocalisation et à de petites vidéos.

En 2013, trois équipements Proxisport ont été installés sur la rive droite, à Chateaubriand, dans les parcs Vermont et de Trembley.



SERVICE DE LA JEUNESSE

Le Service de la jeunesse a pour mission de proposer et de soutenir des projets collectifs dans les quartiers, en privilégiant l'intégration, le dialogue et l'échange avec les jeunes.

L'équipe des travailleurs et travailleuses sociaux hors murs du Service se déplace en fonction des zones sensibles et assure, par sa présence dans la rue, une forme de prévention, d'accompagnement éducatif et de suivi auprès des jeunes.

Retour sur l'année 2013

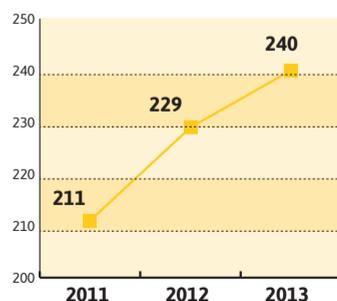
Le Service de la jeunesse, composé d'une petite équipe de terrain de 12 travailleurs et travailleuses sociaux hors-murs, possède une grande souplesse dans ses interventions. Une nouvelle répartition par trios est organisée à la fois par quartiers et par compétences, sur 4 secteurs.

Un festival de culture et sport urbains *Urban Geneva* a eu lieu sur la Plaine de Plainpalais organisé conjointement avec le Service des sports. Le Service de la jeunesse a aussi contribué à la mise en place des *Promotions Seniors* pilotée par le Service social en proposant un film qui valorise les rencontres intergénérationnelles.

Le Service a participé à la 2^e Conférence nationale *Jeunes et violence*, organisée par l'Office fédéral des assurances sociales, le Canton et la Ville de Genève, afin de mettre en évidence les critères de bonnes pratiques de la prévention de la violence dans la famille, à l'école et dans l'espace social.

La question de l'emploi des jeunes reste une préoccupation importante. Le Service agit dans ce domaine à travers la Boîte à boulots et son Antenne VIA, pour proposer des emplois jeunes, respectivement des stages de réinsertion professionnelle.

Jobs de réinsertion pour jeunes en recherche d'emploi



Source: Service de la jeunesse

Enfin le Service a poursuivi des animations permettant d'embaucher plusieurs jeunes tout en proposant des activités sportives et urbaines à la population: l'opération chaises longues et le golf urbain en été et deux patinoires en hiver.

Objectifs 2014

En collaboration avec le Service social, le Service de la jeunesse est en charge de la Villa Freundler qui va permettre à une dizaine de jeunes de bénéficier d'un logement temporaire en attendant de trouver un toit durable.

Une politique active de la jeunesse a besoin d'être ancrée dans les réalités que les jeunes vivent au quotidien en créant un terrain favorable à leur intégration et leur participation à la société. L'événement jeunesse *ÀVENIR* est l'occasion de donner la parole aux jeunes et de recueillir leurs propositions.

Afin de promouvoir le mieux vivre ensemble et une politique de la prévention, un *Rassemblement de la Jeunesse* réunira en automne toutes les associations et partenaires sur la Plaine de Plainpalais. Chaque association disposera d'un stand pour expliquer ses activités et renseigner la population.

Le Service poursuivra la mise en œuvre d'une politique sportive et culturelle de proximité avec le 2^e *Urban Geneva*, des projets au Skatepark et des expositions *Primart*.

Les contacts avec la Boîte à boulots et son Antenne VIA et avec les différentes structures décentralisées d'insertion, doivent encore être renforcés.

▲
240
JOBS DE
RÉINSERTION
POUR JEUNES
EN RECHERCHE
D'EMPLOI
 ▼

FOCUS

Soirée citoyenne

Afin de sensibiliser les jeunes à leurs droits et obligations de citoyen-ne-s et contribuer au développement de l'esprit civique, le Service de la jeunesse invite les jeunes adultes célébrant leurs 18 ans dans l'année à la Soirée citoyenne.

Des témoignages de personnes ayant un parcours de vie particulièrement marquant pour la communauté et une partie récréative sont proposés. En 2013, Grégoire Courtine, chercheur à L'EPFL et Azouz Bégag ancien Ministre français et écrivain, ont captivé leur audience. La scène fut ensuite laissée à Vérino, jeune humoriste français.

SERVICE SOCIAL

Le Service social de la Ville de Genève contribue à l'amélioration du cadre et des conditions de vie de ces habitant-e-s en créant du lien et leur permettant de participer pleinement à la vie sociale. Il participe à la concrétisation de certaines des valeurs portées par la Ville de Genève, en particulier : la cohésion sociale, l'inclusion et la solidarité.

Privilégiant une action de proximité, le Service social offre une palette de prestations individuelles et communautaires qu'il coordonne avec celles des services cantonaux et des associations actives dans le domaine social et sanitaire. Il s'engage contre l'exclusion et vient en aide aux personnes sans abri et en situation de précarité. Le Service organise également des prestations spécifiques pour les seniors.

Retour sur l'année 2013

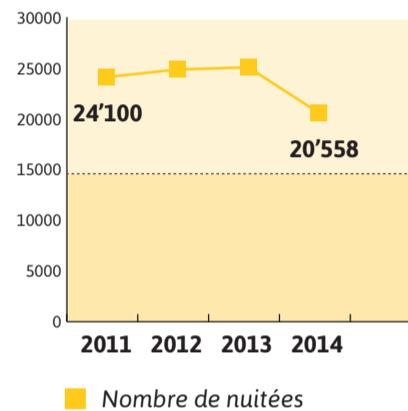
L'année 2013 se caractérise par le développement de nouvelles offres à la population:

- L'ouverture de deux *Points info-services* qui offrent un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement dans la démarche à toute personne qui formule une demande.
- Le versement des premières *Allocations de rentrée scolaire* qui soutiennent les familles de condition modeste pour subvenir aux dépenses exceptionnelles au début de l'école.
- L'organisation des premières *Promotions seniors* pour encourager les nouvelles et nouveaux retraité-e-s à continuer à s'engager dans la vie de la cité.
- Par ailleurs, les *Assises de la précarité* ont permis aux acteurs publics et associatifs œuvrant dans le domaine de la précarité de formuler des propositions visant à améliorer les dispositifs et les prises en charge des plus vulnérables.

Lutte contre l'exclusion

En matière de lutte contre l'exclusion, le Service social offre des prestations aux personnes les plus démunies de la cité, dans les structures de jour (Clubs sociaux et Espace parents enfants), dans le cadre du dispositif hivernal et du travail social hors murs.

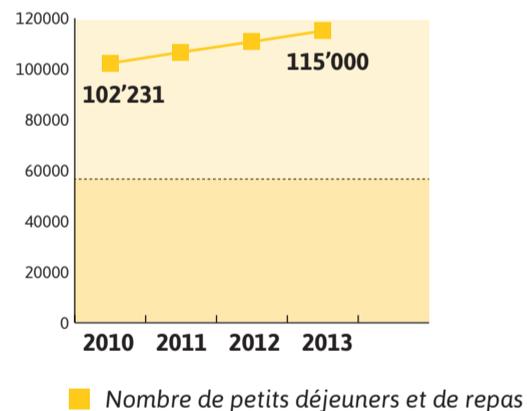
Hébergement hivernal



Source: Service social

Le nombre de personnes ayant dormi dans les abris PC a baissé cette année sans doute en raison d'un hiver particulièrement clément.

Distribution de repas



Source: Service social

Les personnes sont accueillies par des travailleuses et travailleurs sociaux. Ceux-ci apprécient la situation de chacun et propose, le cas échéant, un accompagnement individuel, en partenariat avec de nombreux organismes publics et para publics.

L'Espace parents-enfants a élargi son offre d'ouverture pour permettre aux enfants d'être à l'abri entre novembre et avril. Le dispositif s'améliore et se spécialise pendant la période hivernale.



Action sociale

En matière d'action sociale, le Service social offre des prestations centrées sur les personnes et leur situation socio-financière et administrative. Il propose ainsi des prestations d'orientation et d'accompagnement social et met à disposition des personnes en situation précaire un logement temporaire assorti d'un accompagnement social, ceci en vue de favoriser une réinsertion et un accès à un logement pérenne. De plus, il gère l'ensemble des prestations financières en application des Règlements ad hoc.

Dans cette logique, le Service social a mis en place une Allocation de Rentrée Scolaire. Cette nouvelle aide financière ciblée est destinée aux familles d'enfants en âge de scolarité obligatoire dont les parents ont des revenus limités.

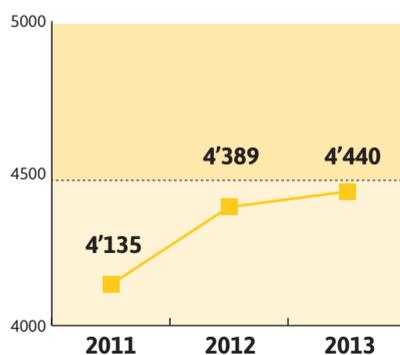
Evolution des aides financières

Types d'aides*	Bénéficiaires	2012		2013	
		Nb	CHF	Nb	CHF
Prestations sociales	Retraité-e-s au bénéfice d'une aide cantonale	4'440	10'658'780	4'389	10'228'000
Allocations sociales	Familles, sous conditions	47	282'600	94	526'000
Aides ponctuelles	Habitant-e-s de la Ville sous conditions	130	165'480	168	325'000
Repas scolaires	Familles, sous conditions	511	381'455	400	390'000
Allocation rentrée scolaire	Familles, sous conditions	2'698	558'550		
		7'817	12'046'865	5'051	11'469'000
Cotisations min. AVS	Selon le droit fédéral		315'909		210'000
	Total		12'362'774		11'679'000

* sans les prestations municipales en retour / Source: Service social


4 440
**BÉNÉFICIAIRES
DES PRESTATIONS
FINANCIÈRES
MUNICIPALES**


Bénéficiaires des prestations sociales



Source: Service social

	2013	2012
Logements-relais	74	86
Personnes hébergées	168	161
Personnes sorties du dispositif	78	28

Source: Service social

74 logements-relais sont mis à disposition par l'Unité de logement temporaire, avec l'objectif de porter ce nombre à 300. En 2013, 168 personnes ont été hébergées. 78 personnes (dont 32 enfants) sont sorties du dispositif, ce qui représente 35 groupes familiaux.

FOCUS

Action communautaire et Espaces de quartier

L'organisation des équipes des Unités d'action communautaire mise en place en 2012 a permis d'améliorer les prestations et de mieux répondre aux besoins de la population. La mission d'information sociale des UAC se consolide avec l'ouverture de deux nouveaux Points info-service, mais aussi avec la production de 7 plaquettes d'information de proximité «Près de chez vous» couvrant l'ensemble de la ville.

Une progression est également observée dans la fréquentation des Espaces de quartier du 99 et de Sécheron, démontrant ainsi l'attachement de la population à ces équipements.

Ces évolutions n'ont pas interrompu le travail de fond mené par les équipes, en particulier dans le domaine de la participation (par exemple Contrats de quartier des Grottes et de St Gervais), ou dans l'expertise offerte aux services municipaux (dix diagnostics établis sur 2013 dont certains sur mandat d'autres services). Un travail adapté se poursuit auprès des populations plus vulnérables (par exemple «Ecole des mamans») ou isolées (par exemple «Autour d'une table»).

Sur un plan technique et afin de mieux rendre compte de la mission des UAC, l'action sociale de proximité est désormais plus visible sur le site de la Ville de Genève et les UAC ont renforcé leurs capacités à chiffrer leur travail par des indicateurs.

Indicateurs utiles

Bénévoles engagés dans les projets UAC	250 (+ 113% par rapport à 2012)
Prêts de salle donnant lieu à des contreprestations	700 (+ 28% par rapport à 2012)
Personnes fréquentant les Espaces quartier aîné-e-s	1500 utilisateurs réguliers 1700 utilisateurs occasionnels
Manifestations organisées par ou avec le soutien des UAC et EdQ	90
Associations appuyées par les UAC	50
Personnes isolées bénéficiaires de l'action «Autour d'une table»	200 personnes, 3000 repas
Enfants bénéficiant de soutien scolaire dans les «Ateliers lecture-devoirs»	300
Enfants et mamans concernés par le projet «Ecole des mamans»	65 mamans, 33 enfants
Utilisatrices et utilisateurs des Espaces de quartier 99 et Sécheron	60'000 (+30% par rapport à 2012)

Source : Service social



FOCUS

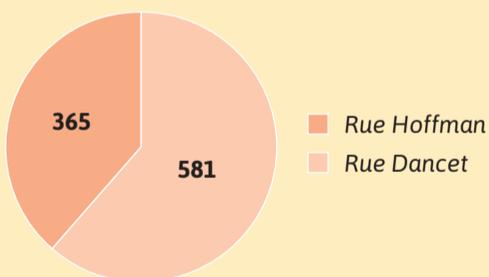
Points info-services

Deux Points info-services ont été ouverts en septembre 2013 : l'un dans le quartier de Plainpalais, l'autre dans les locaux de l'UAC Servette/Saint-Jean/Petit-Saconnex. La mise en place de ces Points info-services répond à la priorité du Conseil administratif de rapprocher l'administration de la population et lui permettre ainsi un meilleur accès aux prestations municipales.

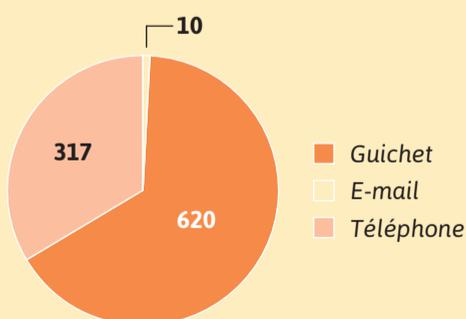
Fonctionnels sans ressources humaines ni financières supplémentaires, ces deux Points info-services existent à titre pilote sur la base d'une évaluation qualitative et quantitative de leur fonctionnement, deux nouveaux Points info-services ouvriront à l'automne 2014.

Les Points info-services renforcent également le lien entre les équipes et la population, comme en atteste, dans le secteur Servette/St-Jean/Petit-Saconnex, la très forte mobilisation de bénévoles observée dans le cadre du projet *Troc social*.

Nombre de contacts (sept. - déc. 2013)



Type de contacts



Source : Service social

Ainé-e-s

Un recentrage des animations de Cité Seniors sur un public de personnes âgées de plus de 60 ans est en cours. Les prestations sont rendues plus visibles, certaines thématiques liées à la lutte contre l'isolement sont développées et l'accès à des spectacles à prix réduits ou gratuits a été renforcé.

Une première cérémonie de *Promotions seniors* a été organisée le 1^{er} octobre 2013, en marge de la *Journée internationale des personnes âgées*. L'intégration des ainé-e-s à la vie de leur quartier est également un objectif important grâce à la mise à disposition d'espaces de rencontres et d'activités complétant l'action des Clubs d'ainé-e-s également soutenus par la Ville.

Volume d'activités Cité Seniors

	2013	2012
Fréquentation (passages/an)	~23'500	~22'000
Cours et ateliers proposés	70	64
Journées à thèmes organisées	12	12
Billets de spectacles à prix réduits vendus	6'682	7'714

Source : Service social

Objectifs 2014

Le Service a pour objectif la consolidation de la structure d'action sociale afin de permettre d'affronter les nouveaux besoins et l'augmentation des prestations délivrées. La pérennisation de l'allocation rentrée scolaire et la révision de l'allocation sociale individuelle sont également prévues.

Dans le cadre de son unité Action sociale, le Service social supervise, en collaboration avec le Service de la jeunesse, l'occupation de la Villa Freudler destinée à des jeunes en formation.

Afin d'améliorer les infrastructures destinées aux ainé-e-s, les neuf Espaces quartier ainé-e-s entreront progressivement dans un programme de rénovation.

A l'été 2014, un Plan canicule sera mis en œuvre et coordonné par les Unités d'action communautaire en lien avec l'ensemble des partenaires du réseau socio-sanitaire.

Le dispositif des Points info-services sera complété par l'ouverture de deux nouvelles structures; l'une située aux Eaux-Vives et l'autre aux Pâquis.

4 90
ENREGISTRÉ
DE NAISSANCE



SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

4 964
ENREGISTREMENTS
DE NAISSANCES

Le Service de l'état civil a pour mission d'enregistrer tous les événements qui marquent le parcours de vie d'une personne, de sa naissance à la mort, dans le registre officiel fédéral de l'état civil.

Il enregistre les commandes de cartes d'identité, délivre les attestations de séjour et de domicile et établit les certificats de vie.

Les officières d'état civil procèdent également à la célébration des mariages et à l'enregistrement des partenariats.

Objectifs 2014

La principale évolution attendue pour 2014 est l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du Code civil réglementant l'autorité parentale. Les officiers de l'état civil seront dorénavant compétents pour enregistrer les déclarations d'autorité parentale conjointe, effectuées par les parents à la naissance.

Le Service va avoir l'opportunité d'améliorer l'accueil des usagers avec l'acquisition du deuxième étage de l'ancienne Mairie des Eaux-Vives. Les travaux de réaménagement permettront d'améliorer la confidentialité et l'accueil des publics.

Enfin, le Service de l'état civil doit lancer le projet de numérisation des registres, afin de simplifier et d'accélérer le traitement des demandes d'actes officiels. Ce projet s'inscrit dans le cadre plus général de rationalisation des tâches administratives.

Retour sur l'année 2013

Compte tenu de l'évolution de la législation, le Service a adapté ses prestations aux modifications entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2013 concernant les déclarations de noms.

Les arrondissements de l'état civil ont également dû assumer, en 2013, de nouvelles prestations, à savoir l'enregistrement des mandats pour cause d'inaptitude et les déclarations de partenariat cantonal effectuées auparavant par la Chancellerie.

Enfin, le Service a entrepris divers travaux dans ses locaux dont la rénovation des revêtements du sol.

Indicateurs d'activités

	2013	2012
Commande d'actes	22'327	21'679
Procédure préparatoire de mariages	1'067	1'056
Procédure préparatoire de partenariats	36	45
Enregistrement de naissances	4'964	4'793
Déclaration de reconnaissances	1'027	848
Enregistrement de décès	1'559	1'503
Demande de carte d'identité	4'838	4'855
Attestation et certificat de domicile et de séjour	1'038	666
Certificat de vie	4'014	3'770

Source : Service de l'état civil

SERVICE DES POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE



Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève offre, depuis sa création en 1866 des prestations de qualité à l'ensemble de la population. Il est primordial de préserver ce savoir-faire. La Ville de Genève est consciente du rôle social qu'il joue vis-à-vis des familles et de sa fonction de modérateur auprès des entreprises de pompes funèbres privées.

Retour sur l'année 2013

Le Service a dû faire face cette année à de fortes perturbations dans l'exploitation des fours du crématoire, à la suite d'une inondation et d'incendies. Les fours crématoires ont été remis en état et le projet de columbarium et de réhabilitation des loges du cimetière de Châtelaine ont été finalisés.

Afin d'améliorer encore ses prestations, le Service a envoyé un questionnaire aux bénéficiaires en vue de réaliser une enquête de qualité sur les prestations funéraires. Un premier retour indique un degré de satisfaction élevé.

L'année 2013 a été l'occasion de tester de nouveaux types d'événements socioculturels, dont notamment un concert de fin d'année à la chapelle des Rois. Certains ont été élaborés en collaboration avec d'autres services du département et de l'administration, et avec différentes associations, notamment celle des habitant-e-s du quartier de la Concorde.

Indicateurs d'activités

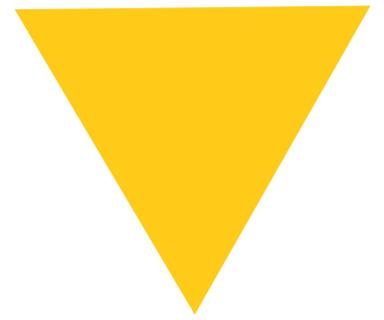
	2013	2012
Obsèques gratuites	1'218	1'094
Incinérations	2'502	2'358
Inhumations	281	318

Source: Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

Objectifs 2014

Les défis qui attendent le Service sont principalement les travaux de rénovation des bâtiments et des infrastructures funéraires, ainsi que l'aménagement des loges et du columbarium du cimetière de Châtelaine ainsi que l'ouverture du chantier de réaménagement du Centre funéraire des Rois.

▲
1218
OBSÈQUES
GRATUITES
▼



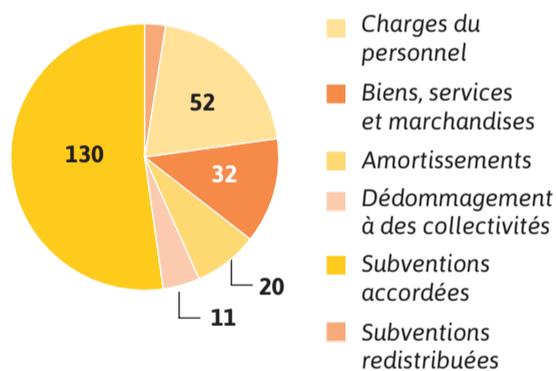
RESSOURCES FINANCIÈRES

Charges du Département par service (en milliers de francs)

Services	Comptes 2013	Budget 2013	Comptes 2012
Direction du Département	17'021	16'770	5'645
Service de la petite enfance	91'447	92'461	86'320
Service des écoles et institutions pour l'enfance	67'649	67'767	72'322
Service de l'état civil	3'856	4'269	3'618
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	12'553	12'333	11'974
Service social	38'959	38'383	45'842
Service de la jeunesse	18'480	19'169	19'870
Total	249'966	251'153	245'591

Source : Comptes budgétaires et financiers 2013, Ville de Genève

Répartition des charges du Département par nature (en millions de francs)



Source : Comptes budgétaires et financiers 2013, Ville de Genève

Le budget du Département de la cohésion sociale et de la solidarité s'élève à CHF 250 millions en 2013. Il se répartit ainsi :

- 41% est consacré aux «Institutions pour la jeunesse», principalement les dépenses liées à la petite enfance.
- 24% à la politique de l'enfance et des écoles (rubrique «Enseignement et formation»).
- 18% à l'aide sociale (l'essentiel du budget du Service social et de l'Unité vie associative).

Le Département a donc engagé des dépenses à concurrence de 250 millions de francs pour un budget 2013 de 251 millions: nous sommes donc pour la première fois, depuis des années, fort prêt des estimations initiales.

Trois services présentent des dépassements en 2013, qui s'expliquent ainsi :

- A la Direction du département, les charges de personnel sont plus élevées que prévu sur les

comptes 2013; il a fallu en effet remplacer une personne en congé maternité et une personne en arrêt maladie de longue durée. A noter que nombre de subventions gérées par l'UVA en 2013 figuraient en 2012 dans les comptes des services, ce qui fausse quelque peu la comparaison.

- Au Service social, le dépassement s'explique en grande partie par les prestations complémentaires en faveur des personnes âgées, en forte augmentation. D'autres éléments sont à prendre en compte, comme le rattrapage de facturation des cotisations AVS/AI par la Caisse de compensation. Enfin, un changement est intervenu en cours d'année dans le financement des locaux que la Ville met à disposition de l'Hospice général et de l'Imad: cette charge nouvelle est partiellement compensée par une hausse de revenus et l'annulation d'une gratuité.
- Le dépassement du Service des pompes funèbres cimetières et crématoires est dû aux problèmes rencontrés sur les lignes de four: les frais de maintenance des fours crématoires ont dû être augmentés, ce qui était inévitable compte tenu des circonstances.

A contrario, les trois autres services n'ont pas dépensé l'intégralité de leur budget en 2013.

- Dans le cas du Service de la petite enfance, le non dépensé est lié au report de l'ouverture de la structure de coordination des accueillant-e-s familiales de jour.
- Le cas du Service de la jeunesse est différent. Il s'agit pour l'essentiel de retard pris dans les travaux d'entretien des Maisons de quartier, suite au transfert de la responsabilité de certains d'entre eux de la Direction du patrimoine bâti (DPBA) au Service. La subvention prévue pour la FASE s'est révélée également moins importante que prévue.
- Les comptes du Service des écoles sont globalement équilibrés.



Pour ce qui est des recettes, elles sont en augmentation en 2013.

Revenus du Département par Service (en milliers de francs)

Services	Comptes 2013	Budget 2013	Comptes 2012
Direction du Département	127	105	131
Service de la petite enfance	3'375	3'259	2'790
Service des écoles et institutions pour l'enfance	7'085	6'837	7'131
Service de l'état civil	1'710	1'545	1'538
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	4'279	3'773	3'576
Service social	2'206	1'885	2'166
Service de la jeunesse	2'125	2'025	2'077
Total	20'907	19'429	19'409

Source : Comptes budgétaires et financiers 2013, Ville de Genève

L'administration doit être rigoureuse dans la gestion de ses recettes. Dans plusieurs services, les tarifs des émoluments n'ont pas été adaptés depuis des années. Il faut revoir cela.

Par ailleurs, la Ville est parfois éligible à des financements cantonaux ou fédéraux; les services vérifient systématiquement si c'est le

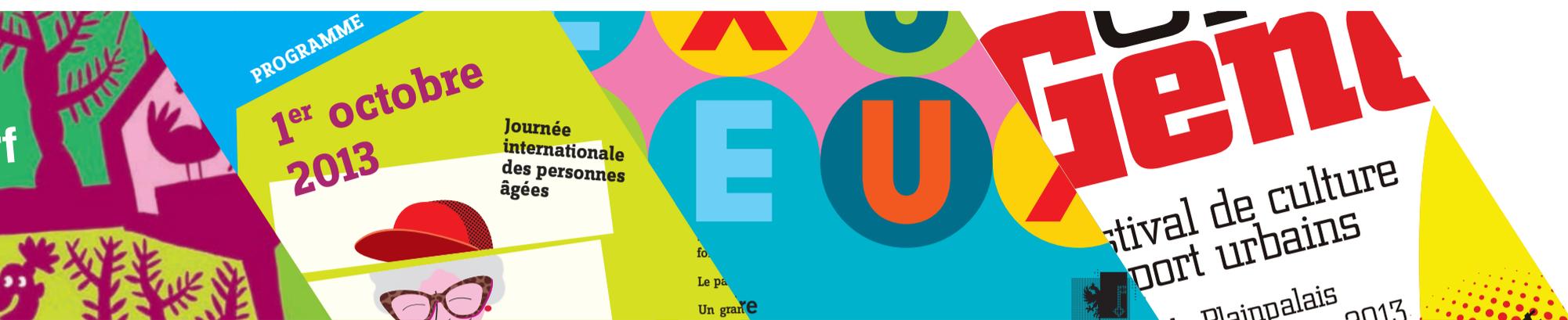
cas. L'augmentation des recettes de 1.5 million s'explique par cet effort.

Enfin en ce qui concerne les dépenses engagées dans le cadre des crédits d'investissement, les principales opérations concernent la sécurisation des aires de jeux, ainsi que les équipements sportifs de proximité.

Dépenses engagées dans le cadre des crédits d'investissement (en milliers de francs)

Crédit d'investissement	Objet	Montant dépensé en 2013	Montant total du crédit
PR-597A	Sécurisation aires de jeux	338	2'838
PR-811A	Equipements sportifs	314	899
PR-872AII	Crèche Rothschild: Mobilier	79	115
PR-804AII	Crèche Le Gazouillis: Mobilier	76	168
PR-848ABII	Ecole des Vollandes: Restaurant scolaire	73	406
PR-748A	12, rue Saint-Jean: mobilier	54	845
PR-848ABIII	Ecole de Montchoisy: Parascolaire	34	62
PR-776A	Ecoles du Mail et Carl-Vogt	31	290
PR-388A	Ecoles Cité-Jonction et Eaux-Vives: Rénovation	26	215
PR-636AIII	Foyer de Sécheron: Ludothèque et mobilier	17	358
PR-636A	Foyer de Sécheron: Restaurant scolaire	9	110
PR-845ABII	Terreaux-du-temple: Equipement	9	117
PR-700AB3	Villa Freudler: Mobilier	2	21
PR-477A	Places de jeux	1	1'755
Total		1'063	8'199

Source: Direction du Département



POINTS FORTS DE L'ANNÉE

30 janvier: 6^e conférence de quartier: Contrat de quartier des Grottes

Soirée publique de présentation des réalisations et des projets

25 avril: Inauguration de l'extension La Dent de Lait

48 places supplémentaires de crèche à Champel

3, 6 et 7 mai: Stravinsky s'invite à Geisendorf

Un projet soutenu par le budget participatif avec 550 élèves sur scène

23 mai: Vernissage de l'exposition La mort à vivre

Le Service des pompes funèbres et Cité Seniors invite le public à une réflexion sur le thème de la mort

18 juin: Inauguration des Proxisport sur la rive droite

Un programme de fitness urbain dans les parcs pour tous les publics

26 juin: Fête des écoles

Défilé des élèves, animations et tours de manège sur le thème des quatre éléments

Animations estivales

Golf urbain, chaises longues, animations et barbecues pour passer l'été

Rentrée de Septembre: Lancement de l'Allocation rentrée scolaire

1^{er} versement pour les familles

20 septembre: Nouveau Parcours futé à l'école des Genêts

13^e Journée internationale A pied à l'école et sécurité sur le chemin de l'école

19 et 27 septembre: Ouverture de deux Points info- services

Concept innovant pour favoriser l'accès des habitant-e-s aux prestations de proximité

27 au 29 septembre: Urban Geneva

1^{er} festival de culture et sport urbains sur la Plaine de Plainpalais

1^{er} octobre: 1^{ère} édition des Promotions seniors

Les habitant-e-s qui arrivent à l'âge de la retraite ont le droit à leur cérémonie

Octobre: Inauguration de l'Espace de vie infantine Prieuré

Les Pâquis comptent désormais une nouvelle crèche située dans le même immeuble que la Police municipale

17 et 18 octobre: Assises de la précarité

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, la Ville co-organise une rencontre entre les actrices et acteurs publics, para publics et associatifs

14 et 15 novembre: 2^e Conférence nationale Jeunes et violence

Recherche, bonnes pratiques et prévention

24 novembre: Journée de Jeux en famille

Lancement de « 2014, année de l'enfance »: réflexion et projets sur la place des enfants dans la Ville

28 novembre: Publication d'un rapport sur les Places de jeux

Etat des lieux de l'offre existante afin de proposer des axes d'intervention

12 décembre: Publication du rapport 2013 Action sociale de proximité

Missions essentielles, chiffres et faits marquants sur les UAC et les Espaces de quartier

31 décembre: Réveillon de la solidarité

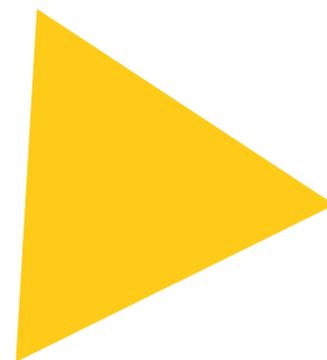
Un peu de chaleur et de lumière aux personnes démunies ou isolées

GLOSSAIRE

ACRS	Associations de cuisines et restaurants scolaires
AFJ	Accueillant-e-s familiale de jour
ARS	Allocation rentrée scolaire
ATE	Association transports et environnement
BAB-VIA	Boîte à Boulot – Vers l'Intégration et l'Autonomie
BIPE	Bureau d'Information Petite Enfance
CEAT	Communauté d'études pour l'aménagement du territoire
CIV	Service de l'état civil
COET	Comité d'établissement des écoles primaires
CRD	Crèche dépannage
CRF	Crèche familiale
DEJ	Service de la jeunesse
DIP	Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
DPBA	Direction du patrimoine bâti
ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance
EVE	Espaces de vie enfantine
Fase	Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
FCLR	Fédération des centres de loisirs et de rencontres
GIAP	Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire
GRTA	Genève Terre d'Avenir
HJ	Halte-jeux
IPE	Institutions Petite Enfance
JE	Jardins d'enfants
LA	Lieu d'accueil parents-enfants
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PAV	Projet Praille Acacias Vernets
PC	Protection civile
REP	Réseau d'enseignement prioritaire
SASAJ	Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour
SDPE	Service de la petite enfance
SOC	Service social
SPF	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire
TSHM	Travailleurs Sociaux Hors Murs
UAC	Unité d'action communautaire
ULT	Unité Logement Temporaire
UVA	Unité vie associative

Le présent document fait parfois référence à la présentation des comptes de la Ville de Genève par politique publique. Leur dénomination repose sur des normes cantonales, auxquelles la Ville doit se conformer. Le tableau suivant indique la composition de ces rubriques :

Administration générale	Budget de la direction du Département, hors subventions accordées.
Sécurité publique	Les dépenses engagées par le Service de l'état civil dans le cadre de sa mission d'autorité.
Enseignement et formation	Les dépenses engagées par le Service des écoles et des institutions pour l'enfance ainsi que les subventions concernées.
Autres loisirs	Les dépenses de l'Unité Espaces aîné-e-s du Service social ainsi que les subventions accordées aux Maisons de quartier.
Institutions pour la jeunesse	Les dépenses dédiées à la petite enfance, ainsi qu'une partie du budget du Service de la jeunesse.
Aide sociale	L'essentiel des dépenses du Service social, ainsi que les subventions concernées.
Cimetières et crématoire	La majeure partie du budget du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire



ADRESSES UTILES

Présidence et Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 49 00

Service de la petite enfance

24, avenue Dumas
1206 Genève
022 418 81 00

Service des écoles et institutions pour l'enfance

100, rue de la Servette
1202 Genève
022 418 48 00

Service de la jeunesse

100, rue de la Servette
1202 Genève
022 418 45 00

Service social

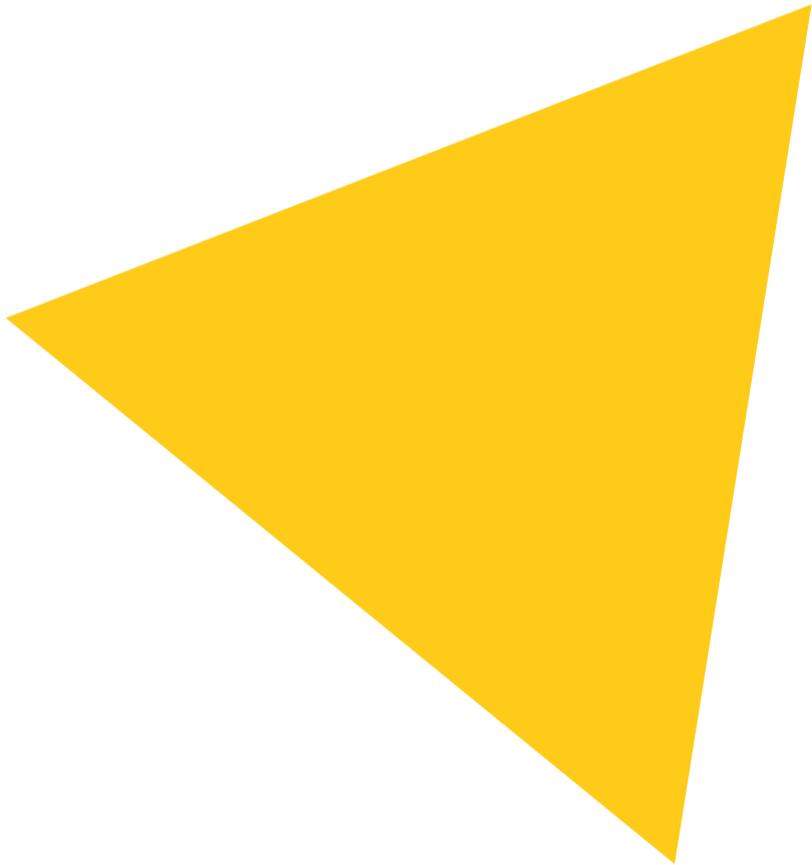
25, rue Dizerens
1205 Genève
022 418 47 00

Service de l'état civil

37, rue de la Mairie
1207 Genève
022 418 66 50

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

20, avenue de la Concorde
1203 Genève
022 418 60 00



Impressum

Conception graphique
Etienne & Etienne

Crédits photographiques
Ville de Genève

Impression
Centrale municipale d'achat et d'impression

Contact
Département de la cohésion sociale
et de la solidarité
Direction
4, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 49 00

Imprimé à 500 exemplaires
Juin 2014